

Questions orales

Le ministre ne reconnaît-il pas que l'on devrait interdire le remplissage du barrage alors que la commission d'examen poursuit toujours ses travaux?

L'hon. Jean J. Charest (ministre de l'Environnement): Monsieur le Président, c'est tout à fait typique de mon collègue d'avoir introduit sa question en disant que c'était une question facile alors qu'il sait très bien que quand il s'agit des grands problèmes de l'environnement, il n'existe pas de réponse facile.

En ce qui concerne ces problèmes, il saura également que nous devons d'abord déterminer notre fondement juridique avant d'agir, surtout lorsqu'il s'agit de nos rapports avec d'autres gouvernements, et que nous devons bien prendre soin de délimiter notre champ de compétence. Tel est l'esprit dans lequel nous examinons cette question.

* * *

LA FISCALITÉ

M. J. W. Bud Bird (Fredericton—York—Sunbury): Monsieur le Président, j'ai une question pour le vice-premier ministre et ministre des Finances.

Nous savons depuis longtemps que le gouvernement fédéral négocie avec les provinces afin d'harmoniser la taxe sur les produits et services avec les taxes de vente provinciales.

La semaine dernière, le ministre des Finances du Nouveau-Brunswick a déclaré dans son budget qu'il n'avait pas l'intention de procéder à une telle harmonisation entre la TPS et sa taxe de vente provinciale. En fait, il a annoncé qu'il passerait une entente avec le gouvernement fédéral pour permettre aux agents de douanes fédéraux de percevoir la taxe de vente provinciale sur l'alcool et les cigarettes à la frontière.

Je voudrais donc savoir quelle est la nature de l'entente qui sera conclue avec le Nouveau-Brunswick et si cette entente signifiera la fin des négociations visant à harmoniser la TPS avec les taxes de vente provinciales.

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre et ministre des Finances): Monsieur le Président, cette entente ne mettra pas fin à nos efforts pour en arriver avec toutes les provinces à une harmonisation de la TPS.

En fin de compte, elle répondra aux meilleurs intérêts des provinces parce qu'elle permettra non seulement de renforcer la compétitivité de leurs industries de fabrication et de transformation, mais aussi de faciliter l'application de la taxe et d'éviter les chevauchements et les doubles emplois.

Après une longue série de discussions avec le Nouveau-Brunswick, je suis déçu que cette province n'ait pas jugé bon d'opter pour l'harmonisation. Je ne considère pas cette décision comme un refus catégorique.

Nous poursuivrons nos discussions avec les provinces tout en leur offrant de percevoir à la frontière la taxe de vente provinciale, en particulier sur l'alcool et les cigarettes.

Nous continuerons de travailler avec toutes les provinces pour établir un système harmonieux qui sera plus facile à administrer et plus efficace, tant pour les particuliers que pour l'économie en général.

* * *

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

M. Howard McCurdy (Windsor—Sainte-Claire): Monsieur le Président, les ministres du Commerce des trois pays se rencontrent aujourd'hui à Montréal dans le cadre des négociations pour l'accord de libre-échange nord-américain. Selon l'ambassadeur américain Nye, une entente devra intervenir avant la fin du mois à cause des délais imposés par les élections américaines.

Entre-temps, dans le *Financial Times*, comme dans d'autres journaux, on dit que toute entente signée en 1992 serait néfaste pour le Canada, que le Canada en sortirait perdant.

Je demande donc au vice-premier ministre si le gouvernement est d'accord avec l'ambassadeur Nye. Le Canada va-t-il signer une entente élaborée à la hâte, et sans élections, à cause des élections qui doivent avoir lieu aux États-Unis?

L'hon. Tom Hockin (ministre d'État (Petites entreprises et Tourisme)): Monsieur le Président, je peux assurer le député que nous ne brusquons rien. Nous négocierons de notre mieux afin d'obtenir la meilleure entente possible pour le Canada.

Nous améliorerons notre accès aux marchés américains et mexicains; nous ferons du Canada un lieu d'investissement recherché et nous ajouterons un mécanisme de règlement des différends dans notre entente avec le Mexique.

Nous réaliserons tous ces objectifs au cours des présentes négociations et nous ne signerons rien à la hâte.

M. Howard McCurdy (Windsor—Sainte-Claire): La semaine dernière, le ministre des Finances a déclaré que nous accordions beaucoup trop d'importance à cet accord de libre-échange nord-américain puisque notre commerce avec le Mexique ne représentait qu'un pour cent environ du commerce canadien.